



**REPENSER LA GOUVERNANCE MONDIALE DU
DEVELOPPEMENT DURABLE À PARTIR DU SUD : ENTRE
DÉPENDANCE STRUCTURELLE ET QUÊTE D'AUTONOMIE
COGNITIVE EN AFRIQUE**

**RETHINKING THE GLOBAL GOVERNANCE OF
SUSTAINABLE DEVELOPMENT FROM THE SOUTH:
BETWEEN STRUCTURAL DEPENDENCY AND THE QUEST
FOR COGNITIVE AUTONOMY IN AFRICA**

SABEKOP BEHALAL MARIE FLORE

Doctorante en Sciences Politiques, Option : Relations Internationales,
Laboratoire de Politique Internationale de l’Institut des Relations Internationales du
Cameroun, sous tutelle de l’Université de Yaoundé II

Date de soumission: 09/11/2025

Date d'acceptation : 15/12/2025

Pour citer cet article :

SABEKOP BEHALAL. M. F. (2025) « repenser la gouvernance mondiale du développement durable à partir du Sud : entre dépendance structurelle et quête d'autonomie cognitive en Afrique », Revue Internationale du chercheur «Volume 6 : Numéro 4 » pp : 1477-1491.



Résumé

La gouvernance mondiale du développement durable connaît une crise de légitimité révélant des inégalités structurelles Nord-Sud. Sous couvert de coopération internationale, les pays industrialisés adaptent les normes environnementales à leurs intérêts propres, maintenant l'Afrique en marge des décisions malgré l'Agenda 2063. À travers une analyse critique s'appuyant sur les théories postcoloniales et l'économie politique, l'article démontre que la gouvernance environnementale mondiale perpétue des rapports de pouvoir hégemontiques. Il propose une refonte basée sur le polycentrisme, l'équité et l'intégration des perspectives africaines pour atteindre une véritable justice environnementale.

Mots-clés : gouvernance mondiale, développement durable, Afrique, asymétries Nord-Sud, autonomie cognitive, justice environnementale, polycentrisme, postcolonialité, épistémologies du Sud.

Abstract

Global governance of sustainable development is experiencing a crisis of legitimacy revealing structural North-South inequalities. Under the guise of international cooperation, industrialized countries adapt environmental standards to their own interests, keeping Africa marginalized in decision-making processes despite Agenda 2063. Through critical analysis drawing on postcolonial theories and political economy, the article demonstrates that global environmental governance perpetuates hegemonic power relations. It proposes a reform based on polycentrism, equity, and the integration of African perspectives to achieve genuine environmental justice.

Keywords: global governance, sustainable development, Africa, North-South disparities, cognitive independence, environmental justice, polycentrism, postcoloniality, epistemologies of the South.

Introduction

La gouvernance mondiale en matière de développement durable se trouve à un moment décisif. Alors que les défis environnementaux, tels que le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes, se font de plus en plus pressants, les structures institutionnelles conçues pour y faire face montrent des lacunes profondes. Cette crise dépasse le cadre technique ou organisationnel ; elle est essentiellement politique et épistémique, ancrée dans des rapports de pouvoir issus du colonialisme et renforcés par le capitalisme mondial (Amin, 1973 ; Escobar, 2012).

L'Afrique se trouve dans une position paradoxale au sein de cet ordre mondial. Bien qu'elle soit le continent le moins responsable des émissions de gaz à effet de serre, représentant moins de 4 % du total mondial, elle subit néanmoins les conséquences climatiques les plus graves (Roberts & Parks, 2007). Malgré sa participation formelle aux grandes conférences internationales et l'adoption de cadres régionaux ambitieux tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le continent reste largement exclu des processus décisionnels mondiaux. Les mécanismes de financement climatique lui échappent en grande partie, les technologies vertes demeurent inaccessibles, et les savoirs locaux sont souvent sous-estimés au profit d'une approche technique occidentale (Newell, 2008 ; Okereke, 2007 ; Adler & Kwon, 2002). Cette situation pose une question fondamentale qui guide notre réflexion : **Comment repenser la gouvernance mondiale du développement durable à partir des perspectives africaines, en dépassant la dépendance structurelle Nord-Sud et en construisant une véritable autonomie cognitive africaine ?** Nous affirmons que la gouvernance mondiale ne pourra être à la fois juste et légitime que si elle intègre réellement la diversité épistémique et reconnaît la voix cognitive du Sud dans la formulation des normes, des instruments et des priorités en matière de développement durable. Cette recherche poursuit trois objectifs spécifiques qui structurent notre démarche analytique. Dans un premier temps, il s'agit de déconstruire les asymétries structurelles qui caractérisent la gouvernance mondiale actuelle du développement durable, en analysant leurs dimensions décisionnelles, financières, technologiques et épistémiques. Ensuite, nous cherchons à identifier les marges d'autonomie et les stratégies africaines d'émancipation cognitive, en examinant les initiatives régionales, les innovations endogènes et les contre-savoirs produits par le continent. Enfin, l'article vise à proposer des principes opérationnels pour une refondation de la gouvernance mondiale, axée sur l'équité, le polycentrisme et la reconnaissance du pluralisme épistémique.

La contribution principale de cet article réside dans l'articulation entre trois dimensions souvent traitées séparément : la critique postcoloniale de la gouvernance mondiale, l'analyse



des asymétries de pouvoir dans les institutions environnementales internationales, et la valorisation de l'autonomie cognitive africaine comme levier de transformation. En mobilisant conjointement les théories critiques du Sud global et les approches de gouvernance polycentrique, nous proposons un cadre analytique renouvelé pour penser la justice environnementale globale depuis les marges du système international. Cette perspective permet de dépasser les analyses qui se contentent soit de dénoncer les inégalités Nord-Sud, soit de valoriser les initiatives africaines, pour construire un cadre intégré de transformation systémique de la gouvernance environnementale mondiale.

Dans un premier temps, nous établirons un dialogue critique entre les théories classiques de la gouvernance mondiale et les perspectives postcoloniales et critiques issues du Sud global (1.). Nous analyserons ensuite les asymétries structurelles qui caractérisent les institutions, les flux financiers, les transferts technologiques et la production des normes dans la gouvernance environnementale actuelle (2.). La troisième partie mettra en lumière les stratégies africaines d'autonomisation institutionnelle et cognitive, ainsi que les innovations endogènes du continent (3.). Enfin, nous proposerons des principes opérationnels pour une gouvernance post-hégémonique, véritablement inclusive et plurielle (4.).

1. Méthodologie

Cet article adopte une approche qualitative de type essai théorique critique, ancré dans la tradition de l'économie politique critique et des études postcoloniales. Notre démarche combine trois dimensions complémentaires : une analyse critique des discours institutionnels produits par les organisations internationales (ONU, Banque mondiale, FMI, PNUE) et africaines (Union africaine, Commission économique pour l'Afrique, Banque africaine de développement), permettant de révéler les asymétries de pouvoir et les logiques de dépendance ; une analyse de la littérature académique mobilisant les travaux de chercheurs africains et du Sud global (Amin, Escobar, Mbembe, Santos, Mkandawire, Okereke, Schuller et al., 2000) confrontés aux approches dominantes de la gouvernance mondiale ; et une contextualisation empirique basée sur des données récentes concernant les mécanismes de financement climatique, les négociations internationales et les initiatives régionales africaines, en s'appuyant notamment sur les rapports des COP, du GIEC, de la BAD et des études de cas comme la Grande Muraille Verte et les programmes d'adaptation communautaire.

La contribution principale de cet article réside dans l'articulation entre trois dimensions souvent traitées séparément : la critique postcoloniale de la gouvernance mondiale, l'analyse des asymétries de pouvoir dans les institutions environnementales internationales, et la



valorisation de l'autonomie cognitive africaine comme levier de transformation. En mobilisant conjointement les théories critiques du Sud global et les approches de gouvernance polycentrique, nous proposons un cadre analytique renouvelé pour penser la justice environnementale globale depuis les marges du système international.

2. Cadre théorique : des théories classiques aux épistémologies critiques du Sud

2.1. Les théories classiques de la gouvernance mondiale : apports et limites

La gouvernance mondiale, selon les théories libérales en relations internationales, est fondée sur l'idée d'une régulation collective des enjeux transnationaux par le biais d'institutions multilatérales (Rosenau & Czempiel, 1992). Robert Keohane & Nye (1977) ont présenté le concept d'interdépendance complexe, qui postule qu'en dépit des disparités de pouvoir, les États sont liés par des relations d'interdépendance. Cela atténue les rapports de force et favorise la coopération. Dans ce contexte, les régimes internationaux, qui englobent des principes, des normes, des règles et des procédures, influencent les interactions entre les États et aident à surmonter les dilemmes associés à l'action collective (Krasner, 1983).

Frank Biermann (2014) a approfondi cette réflexion en introduisant le concept de "gouvernance du système terrestre", mettant en avant l'importance d'une gouvernance polycentrique qui intègre à la fois des acteurs étatiques et non étatiques à divers niveaux : local, national et global. Elinor Ostrom (2010) a démontré que la gestion durable des ressources communes nécessite des arrangements institutionnels décentralisés et flexibles, ancrés dans la participation locale et l'apprentissage collectif.

Cependant, ces théories, principalement élaborées dans le Nord global, présentent des lacunes importantes. Elles partent du principe d'une rationalité universelle et neutre des institutions, négligeant les rapports de pouvoir qui influencent la gouvernance mondiale (Cox, 1981). De plus, elles minimisent l'aspect cognitif et épistémique du pouvoir, c'est-à-dire la capacité des acteurs dominants à définir ce qui constitue un problème légitime, une solution acceptable et un savoir valide (Haas, 1992).

2.2. Perspectives critiques du Sud : décoloniser la gouvernance

Les théories critiques provenant du Sud global apportent une perspective essentielle. Boaventura de Sousa Santos (2007) critique l'"épistémicide", c'est-à-dire la destruction systématique des savoirs non occidentaux, qui accompagne la domination économique et politique. Pour Santos, la gouvernance mondiale actuelle repose sur une "monoculture de la

rationalité" qui marginalise les épistémologies du Sud et reproduit des hiérarchies coloniales sous des formes apparemment neutres et technocratiques.

Arturo Escobar (2012) examine le développement comme un discours de pouvoir qui impose des catégories, des objectifs et des instruments occidentaux aux sociétés du Sud, les privant ainsi de leur capacité à tracer leurs propres chemins. Le "post-développement" qu'il préconise appelle à une pluralisation radicale des visions du progrès et à une reconnaissance des alternatives endogènes.

Achille Mbembe (2013) et Valentin-Yves Mudimbe (1988) ont illustré comment la "bibliothèque coloniale", c'est-à-dire l'ensemble des savoirs produits par l'Occident sur l'Afrique, continue de façonner les représentations et les politiques, perpétuant une "colonialité du pouvoir" (Quijano, 2000) qui perdure au-delà des indépendances formelles. Dans le domaine environnemental, cette colonialité se manifeste par l'imposition de normes de conservation, de mécanismes de marché carbone et de conditions climatiques qui méprisent les réalités locales et maintiennent la dépendance (Newell, 2008).

2.3. Vers une autonomie cognitive africaine

Le concept d'autonomie cognitive, développé par Thandika Mkandawire (2011) et Samir Amin (1973), désigne la capacité des sociétés africaines à élaborer leurs propres cadres d'analyse, priorités et solutions face aux défis du développement. Cette autonomie ne se traduit pas par un repli sur soi, mais plutôt par une contribution équitable et inventive à la co-création des connaissances et des normes à l'échelle mondiale.

L'autonomie cognitive repose sur la valorisation des épistémologies africaines, telles que l'Ubuntu, la solidarité communautaire et la gestion intégrée des écosystèmes, qui proposent des alternatives aux logiques individualistes et extractivistes de la modernité capitaliste (Ramosé, 1999 ; Diaw, 2018). Elle implique également la mise en place d'institutions régionales et de réseaux transnationaux Sud-Sud capables de contrebalancer l'hégémonie du Nord (Bond, 2012).

3. Les asymétries Nord-Sud dans la gouvernance environnementale mondiale

3.1. Déséquilibres décisionnels dans les institutions globales

La gouvernance mondiale en matière de développement durable repose sur une structure institutionnelle marquée par de profondes inégalités. Les principales entités telles que l'ONU, le FMI, le PNUE, la Banque mondiale et le Fonds vert pour le climat sont largement dominées

par les pays du Nord, qui détiennent le contrôle sur les décisions, les flux financiers et l'élaboration des normes (Woods, 2006 ; Stiglitz, 2002).

Lors des négociations sur le climat, les délégations africaines sont, en moyenne, trois fois moins représentées que celles des pays du Nord, ce qui limite leur capacité à participer activement aux nombreuses sessions parallèles (Betsill & Bulkeley, 2004). Le droit de veto au sein du Conseil de sécurité, la gouvernance du FMI et de la Banque mondiale, ainsi que le fonctionnement des "green rooms" à l'OMC, contribuent à maintenir une représentation inégale des intérêts (Hoekman & Kostecki, 2009).

3.2. Asymétries financières et dépendance structurelle

Bien que des engagements aient été pris à Copenhague en 2009 pour mobiliser 100 milliards USD par an en faveur des pays en développement, moins de 20 % de ces fonds ont réellement atteint l'Afrique entre 2015 et 2022 (BAD, 2023). Des mécanismes comme le Fonds pour l'Environnement Mondial et le Mécanisme pour un Développement Propre ont soutenu moins de 10 % des projets en Afrique, en raison de procédures complexes et d'un manque de capacités techniques (BAD, 2019).

Cette dépendance financière compromise la souveraineté environnementale des États africains : plus de 70 % de leurs Contributions Déterminées Nationales (CDN) sont tributaires de financements externes (CEA, 2023). Les conditionnalités imposées par les institutions financières internationales restreignent les marges budgétaires des États africains, les empêchant d'investir dans des voies de développement autonomes (Stiglitz, 2002).

3.3. Fractures technologiques et inégalités d'accès

L'accès aux technologies écologiques est entravé par des coûts élevés, des droits de propriété intellectuelle restrictifs et des mécanismes de transfert technologique peu efficaces. Plus de la moitié de la population africaine n'a pas accès à Internet, ce qui limite leur participation à la révolution numérique verte (UIT, 2023). Les innovations technologiques demeurent principalement concentrées dans les pays du Nord, ce qui accentue une dépendance structurelle (Baker et al., 2018).

3.4. Domination épistémique et marginalisation des savoirs africains

Le manque de représentativité africaine dans l'élaboration des normes est particulièrement préoccupant. La gouvernance mondiale souffre d'un déficit de légitimité épistémique, car les normes, indicateurs et outils de développement durable sont principalement



élaborés par des institutions nordiques, souvent au détriment des savoirs, priorités et perspectives africaines (Santos, 2007).

Bien que les Objectifs de Développement Durable (ODD) soient présentés comme universels, ils reposent sur des indicateurs et des méthodologies conçus par le PNUD, la Banque mondiale et l'OCDE, avec une participation africaine très limitée (Biermann & Kim, 2020). Les modèles économiques dominants tels que le PIB, la croissance et l'efficacité marchande ne tiennent pas compte du capital naturel, des services écosystémiques et des valeurs non marchandes qui sont essentielles pour les sociétés africaines (Pearce & Atkinson, 1993).

De plus, les pratiques traditionnelles africaines de gestion des ressources, comme les forêts sacrées, les systèmes pastoraux nomades et les techniques agroécologiques telles que les Zai, sont souvent jugées obsolètes ou inefficaces par les institutions internationales, malgré leur résilience prouvée (Gadgil et al., 1993 ; Reij & Tappan, 2009). Les mécanismes de compensation carbone tels que REDD+ imposent des logiques de marché qui sont en contradiction avec les modes communautaires de gouvernance forestière (Karsenty et al., 2020).

4. Stratégies africaines d'autonomisation et innovations endogènes

4.1. Initiatives institutionnelles régionales

Face aux déséquilibres identifiés, l'Afrique met en place des stratégies pour renforcer son autonomie institutionnelle, cognitive et politique. L'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Stratégie africaine pour la mise en œuvre des ODD (CEA, 2017) et le Cadre africain sur le climat (BAD) reflètent une volonté de contextualiser les normes globales et d'établir des priorités continentales.

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) a pour but de promouvoir l'intégration économique régionale et de diminuer la dépendance vis-à-vis des marchés du Nord. Des initiatives telles que la Pan African Climate Justice Alliance, certaines institutions académiques (comme l'Université Cheikh Anta Diop et l'Université de Cape Town) et des think tanks africains élaborent des savoirs alternatifs qui enrichissent les négociations internationales et remettent en question l'hégémonie épistémique du Nord.

4.2. Innovations technologiques et sauts adaptatifs

L'Afrique démontre sa capacité d'innovation par des expériences de saut technologique : énergies solaires décentralisées au Kenya, paiement mobile (M-Pesa), agriculture de précision, recyclage des déchets électroniques. Ces innovations incarnent une autonomie adaptative qui contourne les dépendances structurelles (Juma, 2016 ; Jack & Suri, 2011).

4.3. Valorisation des savoirs traditionnels et écologie des savoirs

Des initiatives valorisent les connaissances traditionnelles africaines : gestion communautaire des forêts au Cameroun et en Tanzanie, systèmes d'alerte climatique basés sur les savoirs locaux à Madagascar, pharmacopée traditionnelle au Gabon. Ces pratiques s'inscrivent dans une "écologie des savoirs" qui articule science moderne et épistémologies vernaculaires (Santos, 2007 ; Chilisa, 2019).

Des mouvements de justice environnementale, tels que Leave it in the Ground au Nigeria et l'African Youth Climate Hub, mobilisent la société civile pour exiger davantage de transparence et de responsabilité.

5. Principes pour une gouvernance post-hégémonique

5.1. Polycentrisme et démocratisation des processus décisionnels

La refonte de la gouvernance mondiale nécessite de transcender les dynamiques hégémoniques actuelles en faveur d'un polycentrisme véritablement juste. Oran Young (2017) et Elinor Ostrom (2010) ont démontré que la gouvernance polycentrique permet de relier les niveaux local, national, régional et global tout en tenant compte de la diversité des contextes. Cependant, cette polycentralité ne doit pas reproduire les déséquilibres de pouvoir ; elle doit être accompagnée d'une démocratisation des processus décisionnels.

❖ Principe 1 : Équité dans la représentation

Réforme des institutions internationales pour assurer une participation effective des pays africains dans des instances décisionnelles telles que le Conseil de sécurité, le FMI ou la Banque mondiale.

5.2. Justice financière et climatique

❖ Principe 2 : Justice financière et reconnaissance de la dette écologique

Mise en œuvre effective des mécanismes de financement climatique, passage des prêts conditionnels à des dons et des transferts directs, reconnaissance de la dette écologique historique du Nord envers le Sud (Martinez-Alier, 2002 ; Bond, 2012).

5.3. Transfert technologique équitable et innovation endogène

❖ Principe 3 : Accès équitable aux technologies vertes

Levée des obstacles de propriété intellectuelle sur les technologies vertes, soutien à l'innovation locale et co-développement de solutions adaptées aux réalités africaines.

5.4. Pluralisme épistémique et reconnaissance des savoirs du Sud

❖ Principe 4 : Intégration des épistémologies africaines

Reconnaissance et intégration des savoirs endogènes africains dans les cadres d'évaluation et de décision, promotion des épistémologies du Sud dans la formulation des normes internationales, valorisation d'indicateurs alternatifs au PIB (Indice de Développement Humain, Indice de Pauvreté Multidimensionnelle, comptabilité du capital naturel).

5.5. Participation citoyenne et démocratie environnementale

❖ Principe 5 : Démocratie environnementale renforcée

Mécanismes de consultation communautaire, budgets participatifs à visée écologique, promotion de la science citoyenne, transparence et redevabilité accrues des acteurs publics et privés (Cornwall & Gaventa, 2001 ; Bäckstrand, 2006).

5.6. Défis de mise en œuvre

La mise en place d'une gouvernance inclusive se heurte à des obstacles structurels persistants. La fragmentation institutionnelle - avec plus de 200 organes et initiatives selon le PNUE (2023) - entraîne des coûts de coordination élevés et une dilution des responsabilités. Les logiques de "forum shopping" permettent aux acteurs puissants de contourner leurs obligations (Park, 2010). La dépendance financière des organisations de la société civile africaine vis-à-vis des bailleurs du Nord limite leur autonomie stratégique. De plus, les États africains sont eux-mêmes affectés par des tensions internes - élites rentières, corruption, déficit démocratique - qui compromettent leur légitimité à exprimer une voix collective (Bayart, 1989 ; Mamdani, 1996). La construction d'une gouvernance véritablement inclusive en Afrique nécessite des réformes institutionnelles internes associées à une forte mobilisation citoyenne.

Conclusion

La gouvernance mondiale du développement durable ne peut plus ignorer les voix et les savoirs du Sud global. L'Afrique, loin d'être une périphérie passive, est un acteur central dont les expériences, innovations et épistémologies sont essentielles à la construction d'un ordre mondial juste et durable. La crise climatique et écologique appelle à une refonte radicale des mécanismes de gouvernance, ancrée dans l'équité, le polycentrisme et la reconnaissance de la pluralité cognitive.

- **Contributions de l'article**

Cette recherche apporte trois contributions principales. Sur le plan théorique, elle articule de manière originale les critiques postcoloniales de la gouvernance mondiale avec les théories du polycentrisme et de l'autonomie cognitive africaine. Sur le plan normatif, elle propose cinq principes opérationnels pour une gouvernance post-hégémonique, allant de l'équité représentative au pluralisme épistémique. Sur le plan politique, elle identifie les stratégies africaines d'autonomisation comme des leviers concrets de transformation de l'ordre environnemental global.

- **5.2. Limites de l'étude**

Notre analyse présente certaines limites qu'il convient de reconnaître. D'abord, son caractère essentiellement théorique et documentaire limite la portée empirique de nos conclusions. Ensuite, l'hétérogénéité des contextes nationaux africains nécessiterait des études de cas plus approfondies pour saisir les nuances des dynamiques locales. Enfin, notre focus sur les asymétries Nord-Sud pourrait être enrichi par une analyse des rapports de pouvoir internes au continent africain.

- **5.3. Perspectives de recherche**

Plusieurs pistes de recherche futures se dégagent de ce travail. Des études de cas pays permettraient d'analyser les pratiques concrètes de gouvernance environnementale et les processus de négociation au sein des forums internationaux. Des enquêtes empiriques auprès des acteurs africains (décideurs, société civile, chercheurs) enrichiraient notre compréhension des stratégies d'autonomisation cognitive. Des analyses de discours ciblées sur des forums spécifiques (COP, instances de l'ONU) révéleraient les mécanismes subtils de marginalisation et de résistance. Enfin, des recherches comparatives Sud-Sud permettraient d'identifier des alliances stratégiques et des apprentissages mutuels entre régions du monde en développement.

Nos analyses révèlent que les asymétries structurelles - décisionnelles, financières, technologiques, épistémiques - ne sont pas des accidents, mais les produits d'un ordre mondial hérité du colonialisme et perpétué par le capitalisme néolibéral. Les tentatives de réforme cosmétique des institutions internationales ne suffiront pas ; une transformation profonde des rapports de pouvoir est nécessaire. Le rôle stratégique des médias, think tanks et institutions africaines de production de connaissances est fondamental dans l'établissement d'une autonomie cognitive. Les universités, les centres de recherche (CODESRIA, Institut africain de développement économique et de planification) et les think tanks (African Centre for



Technology Studies, Institute for Security Studies) doivent être renforcés pour produire des analyses endogènes et alimenter les débats publics. La diaspora africaine, bien éduquée et intégrée dans des réseaux transnationaux, peut servir de pont entre les savoirs locaux et les arènes globales (Diallo & Kane, 2021).

Références bibliographiques

- Adler, P., & Kwon, W. (2002).** *Social Capital: Prospects for a New Concept*. Academy of Management Review, 27(1), 17–40.
- Amin, S. (1973).** *Le développement inégal : Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Éditions de Minuit.
- Bäckstrand, K. (2006).** *Democratizing global environmental governance? Stakeholder democracy after Rio*. European Journal of International Relations, 12(4), 467–498.
- Baker, L., Newell, P., & Phillips, J. (2018).** *Governing Energy Transitions: The Global Political Economy of the Low-Carbon Transition*. Cambridge University Press.
- Banque africaine de développement (BAD). (2019).** *Rapport annuel 2019*.
- Banque africaine de développement (BAD). (2023).** *Changement climatique et croissance verte : Rapport annuel 2023*.
- Bayart, J.-F. (1989).** *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Fayard.
- Betsill, M. M., & Bulkeley, H. (2004).** *Transnational networks and global environmental governance: The cities for climate protection program*. International Studies Quarterly, 48(2), 471–493.
- Biermann, F. (2014).** *Earth System Governance: World Politics in the Anthropocene*. MIT Press.
- Biermann, F., & Kim, R. E. (2020).** *Architectures of Earth System Governance: Setting the Stage*. Global Environmental Politics, 20(3), 1–20.
- Bond, P. (2012).** *Politics of Climate Justice: Paralysis Above, Movement Below*. University of KwaZulu-Natal Press.
- CEA (Commission économique pour l'Afrique). (2017).** *Stratégie africaine pour la mise en œuvre des ODD*.
- CEA (Commission économique pour l'Afrique). (2023).** *Africa Climate Policy Report 2023*.
- Chilisa, B. (2019).** *Indigenous Research Methodologies* (2e éd.). SAGE Publications.
- Cornwall, A., & Gaventa, J. (2001).** *Power and Participation in Development: Theory and Practice*. Zed Books.
- Cox, R. W. (1981).** *Social forces, states and world orders: Beyond international relations theory*. Millennium, 10(2), 126–155.
- Diaw, M. (2018).** *African Philosophies and Sustainable Development: The Quest for a Moral Economy*. CODESRIA.

- Diallo, M., & Kane, M. (2021).** *Hybrid Governance and Digital Transformation in Africa*. CODESRIA.
- Escobar, A. (2012).** *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton University Press.
- Gadgil, M., Berkes, F., & Folke, C. (1993).** *Indigenous knowledge for biodiversity conservation*. Ambio, 22(2–3), 151–156.
- Haas, P. M. (1992).** *Epistemic communities and international policy coordination*. International Organization, 46(1), 1–35.
- Hoekman, B. M., & Kostecki, M. M. (2009).** *The Political Economy of the World Trading System: The WTO and Beyond* (3rd ed.). Oxford University Press.
- Jack, W., & Suri, T. (2011).** *Mobile money: The economics of M-Pesa*. Science, 333(6042), 643–647.
- Juma, C. (2016).** *Innovation and Its Enemies: Why People Resist New Technologies*. Oxford University Press.
- Karsenty, A., et al. (2020).** “Carbon rights, REDD+ and payments for environmental services: The need for a new legal framework.” *Forest Policy and Economics*, 118, 102–110.
- Keohane, R., & Nye, J. (1977).** *Power and Interdependence: World Politics in Transition*. Little, Brown.
- Krasner, S. (1983).** *International Regimes*. Cornell University Press.
- Martinez-Alier, J. (2002).** *The Environmentalism of the Poor*. Edward Elgar Publishing.
- Mamdani, M. (1996).** *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*. Princeton University Press.
- Mbembe, A. (2013).** *Critique de la raison nègre*. La Découverte.
- Mkandawire, T. (2011).** *Running while Others Walk: Knowledge and the Challenge of Africa’s Development*. CODESRIA.
- Mudimbe, V.-Y. (1988).** *The Invention of Africa*. Indiana University Press.
- Newell, P. (2008).** *The political economy of global environmental governance*. Review of International Studies, 34(3), 507–529.
- Okereke, C. (2007).** *Global Justice and Neoliberal Environmental Governance*. Routledge.
- Ostrom, E. (2010).** *Polycentric systems for coping with collective action and global environmental change*. Global Environmental Change, 20(4), 550–557.
- Park, S. (2010).** *World Bank Group Interactions with Environmentalists: Changing International Organisation Identities*. Manchester University Press.

- Pearce, D., & Atkinson, G. (1993).** *Capital theory and the measurement of sustainable development.* Ecological Economics, 8(2), 103–108.
- Quijano, A. (2000).** *Coloniality of power, eurocentrism and Latin America.* Nepantla, 1(3), 533–580.
- Ramose, M. B. (1999).** *African Philosophy through Ubuntu.* Mond Books.
- Reij, C., & Tappan, G. (2009).** *Agroenvironmental transformation in the Sahel: Another kind of “Green Revolution”.* IFPRI.
- Roberts, J. T., & Parks, B. (2007).** *A Climate of Injustice: Global Inequality, North–South Politics, and Climate Policy.* MIT Press.
- Rosenau, J. N., & Czempiel, E.-O. (1992).** *Governance without Government: Order and Change in World Politics.* Cambridge University Press.
- Santos, B. de S. (2007).** *Epistemologies of the South: Justice against Epistemicide.* Paradigm Publishers.
- Schuller et al. (2000).** “*The Politics of Participation in Development: Power, Knowledge and Governance.*” IDS Working Paper n° 113.
- Stiglitz, J. E. (2002).** *Globalization and Its Discontents.* W.W. Norton.
- UIT (Union internationale des télécommunications). (2023).** *Statistiques mondiales de la connectivité Internet 2023.*
- Woods, N. (2006).** *The Globalizers: The IMF, the World Bank, and Their Borrowers.* Cornell University Press.
- Young, O. (2017).** *Governing Complex Systems: Social Capital for the Anthropocene.* MIT Press.